

# La redevance « terrasses » triple à Durbuy

Il fut beaucoup question de Durbuy Vieille-Ville lors de ce conseil, et notamment des redevances sur les terrasses et sur le stationnement, qui vont y augmenter.



La redevance sur les terrasses à Durbuy va tripler. Le conseil est divisé, majorité contre opposition, sur ce sujet.

● Julien Bil

Cette séance du conseil durbuyésien a été principalement marquée par la hausse de trois redevances et taxe, concernant le secteur au premier touristique au premier chef.

## 1. Redevance sur les terrasses

La première redevance concernée, et celle qui a fait le plus débat, est celle sur le placement des terrasses, étals, tables et chaises sur le domaine public, avec une augmentation uniquement centrée sur Durbuy Vieille-Ville.

L'échevin des Finances, Fabrice Sarlet explique : « L'adaptation de la redevance ne concerne que Durbuy Vieille-Ville et est inchangée sur le reste de la commune. Elle se divise en trois catégories : La première : il en coûte 5 €/m<sup>2</sup> par an pour les installations à la journée ; deuxiè-

ment, 10 €/m<sup>2</sup> par an pour les installations placées après le 31 mars et retirées avant le 1<sup>er</sup> novembre ; et enfin, 12,50 €/m<sup>2</sup> par an pour les installations à l'année. Suite à des analyses et en comparant avec d'autres villes touristiques, notamment de la province, nous avons décidé d'adapter la redevance à Durbuy Vieille-Ville. Il en coûtera donc 15 € pour la première catégorie ; 30 € pour la deuxième catégorie et 37,50 € pour le troisième. »

Un triplement qui fait grincer des dents dans la minorité. « C'est tout de même une augmentation assez forte, intervient Fabrice Olivier pour le groupe Commune Passion. La taxe est rein moins que triplée du jour au lendemain. » Laurence le Bussy pour le même groupe : « Fois trois d'un coup, c'est hard !. Cela peut paraître discriminatoire. Cela

passera-t-il à la tutelle ? » Pour Éric Jurdant (Écolo) : « Je comprends qu'il faille augmenter certaines redevances, vu tout ce qui va nous tomber prochainement sur le dos. J'ai cependant un regret que vous n'avez pas anticipé cette augmentation. Il faut se mettre à la place des commerçants sur qui ça tombe. »

Réponse du bourgmestre Philippe Bontemps : « Dans ce dossier, tout le monde a raison. Mais il faut faire des choix politiques que nous assumons. On vient de consentir de lourds investissements à Durbuy Vieille-Ville, ce qui justifie cette différence de traitements avec le reste de la commune. Nous ne voulons par contre pas toucher à l'IPP et aux centimes additionnels. »

Quant à l'échevin des Finances, Fabrice Sarlet, il rappelle que cette augmentation s'inspire du tarif mis en place sur d'autres com-

munes touristiques « Et le nôtre est encore inférieur à certaines d'entre elles... », ponctue-t-il. Au vote, c'est majorité contre opposition.

## 2. Redevance sur le stationnement à Durbuy

Augmentation également pour le stationnement à Durbuy Vieille-Ville. Les tarifs actuels, qui vont de 1,40 € à 1,80 € de l'heure (90 cents pour le parking motos) subissent tous une augmentation de 20 cents. L'échevin Fabrice Sarlet ajoute qu'un grand projet est à l'étude concernant les parkings à Durbuy. « Des panneaux interactifs placés aux endroits stratégiques et aux entrées de la Vieille-Ville qui indiqueront les possibilités de parking, la disponibilité sur les différents parkings ainsi que leur prix. L'augmentation sera compensée par l'offre de ce service, qui sera un véritable plus pour les visiteurs. » Là aussi le débat s'installe et au vote, c'est une fois de plus majorité contre opposition.

## 3. Taxe sur les lits de séjour

Elle aussi en augmentation passant de 50 à 80 € pour les lits simples et de 100 à 160 € pour les lits doubles. Et après quelques considérations de part et d'autre de la table, celle-ci est adoptée à l'unanimité. ■

## VITE DIT

**Éric Jurdant :**  
« La place Basse Sauvenière, un point noir »

En fin de conseil, le conseiller Écolo, Éric Jurdant est revenu sur la problématique de la place Basse Sauvenière. Pour lui, il s'agit d'un « point noir ! » « Manque de propreté, absence de matériaux nobles sur le cheminement vers la place, manque de suivi et d'entretien de la place, état d'abandon du passage sous la Maison de la Laiterie, du mobilier urbain disparu ou non réparé... Bref, il faut le vouloir pour se rendre en Chainrue par la place Sauvenière. Et que dire de l'entretien de celle-ci ? Et de poser la question : « N'y a-t-il pas urgence à agir sur la Basse Sauvenière ? Concrètement, pouvez-vous envisager la possibilité d'engager un animateur de rue pour le centre de Barvaux ? »

Réponse de l'échevin de la Jeunesse, Pablo Docquier : « On est bien conscient de la problématique. Nous travaillons actuellement sur un projet de maison des jeunes à Barvaux. Mais c'est un dossier qui prend énormément de temps. Quant à un animateur de rues, ce ne sera pas prévu pour le budget 2020. Peut-être en 2021. »

## Un rappel original

Il y a un an, le groupe e-Durbuy (à l'époque Pays de Durbuy) s'était réuni pour inviter le conseil à prendre des mesures en faveur de l'urgence climatique. « Un an plus tard, force est de constater que rien n'a changé », indique l'un des membres du groupe, qui était présent devant la salle du conseil avant la séance pour rappeler cette urgence. Un rappel original puisque le groupe a offert des spéculoos 100 % bio de circonstances aux conseillers emballés dans un tract rappelant quelques petites mesures d'urgence pour lutter contre le changement climatique.

## Six caméras de surveillance dans la Vieille-Ville

Durbuy Vieille-Ville vient de se doter d'un système de six caméras de vidéosurveillance. Ces dernières sont fonctionnelles depuis peu, indique Freddy Paquet, l'échevin de l'Environnement et de la Propreté publique. « L'idée est avant tout de lutter contre les comportements inciviques, notamment aux abords du nouveau parc à conteneurs enterrés. Les parkings, notamment celui pour les motos, feront eux aussi l'objet d'une surveillance vidéo. » Ces six caméras sont installées aux endroits stratégiques suivant : une à l'en-



Le nouveau parc à conteneurs enterrés de Durbuy Vieille-Ville fait dorénavant l'objet d'une surveillance vidéo. Objectif : lutter contre les comportements inciviques.

trée du parking près du restaurant la Calèche, une autre près de la toilette publique, deux autres pour le parc à conteneurs enterrés et, enfin, une pour le futur parking des motos à l'ancien parking

des commerçants et une près du syndicat d'initiative.

Le projet représente un coût d'environ 70 000 € et comprend aussi l'installation d'un nouvel éclairage led.

Les conseillers se posent bon nombre de questions, essentiellement techniques : qui des images ? Par qui seront-elles visionnées ? Combien de temps peut-on les garder ?

« Les images pourront être visionnées par la police ainsi que par le conseiller en environnement qui s'occupe de la propreté publique. Les images seront envoyées directement à leurs services et seront conservées au moins trente jours », précise l'échevin, qui annonce de plus amples précisions encore pour le prochain conseil. ■ J.B.

